



EDITO

La septième édition du colloque international des Finances publiques organisée par la Trésorerie Générale du Royaume sous l'égide du Ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) et avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP), les 13 et 14 septembre 2013, a porté sur le thème du pilotage des réformes en finances publiques au Maroc et en France.

S'inscrivant dans une cohérence intellectuelle par rapport aux éditions précédentes et présentant un intérêt indéniable vis-à-vis d'un contexte national, régional et surtout international marqué encore par les effets de la crise économique et financière, la thématique du pilotage des réformes en finances publiques a été la question d'actualité par excellence.

Le programme de cette rencontre qui s'est articulé autour :

- des enjeux et témoignages en matière de pilotage des réformes en finances publiques ;
- de la stratégie de pilotage politique ;
- des stratégies de pilotage opérationnel ;
- des instruments de pilotage des réformes.

L'objectif a été d'enrichir la réflexion sur les contraintes qui pèsent sur les acteurs publics en matière de réforme des finances publiques et sur les approches et les instruments à adopter pour un pilotage réussi de ces réformes.

Nouredine BENSOUDA,
Trésorier Général du Royaume



ÉDITIONS COLLOQUES

VII^{ème} édition, 13 et 14 septembre 2013

- ▶ Quel pilotage des réformes en finances publiques au Maroc et en France?

VI^{ème} édition, 7 et 8 septembre 2012

- ▶ La transparence des finances publiques : vers un nouveau modèle

V^{ème} édition, 9 et 10 septembre 2011

- ▶ La cohérence des finances publiques au Maroc et en France

IV^{ème} édition, 18 et 19 septembre 2010

- ▶ La nouvelle gouvernance des finances publiques au Maroc et en France

III^{ème} édition, 12 et 13 septembre 2009

- ▶ Les finances publiques au Maroc et en France : enjeux et réponses face à la crise

II^{ème} édition, 12 et 13 septembre 2008

- ▶ La réforme des finances publiques au Maroc et en France : pour une bonne gouvernance des finances publiques

I^{ère} édition, 15 et 16 septembre 2007

- ▶ La réforme des finances publiques au Maroc et en France



«Quel pilotage des réformes en finances

I^{ère} Table ronde

La première table ronde a permis de dégager les enjeux du pilotage des finances publiques en termes :

- d'engagement de l'ensemble des acteurs dans le processus de réforme ;
- d'approche globale à long terme des réformes en finances publiques ;
- de vision stratégique et cohérente des réformes financières publiques accompagnant la modernisation des politiques publiques.



ENJEUX ET TEMOIGNAGES

Séance présidée par **M. Hassan ABOUAYOUB**,
Ambassadeur du Maroc en Italie

Le pilotage des réformes financières publiques face aux crises

- Michel BOUVIER, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la RFFP

Quel pilotage des réformes en finances publiques au Maroc et en France

- Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume du Maroc

Témoignages sur le pilotage des réformes en finances publiques au Maroc et en France

- Fathallah OUALALOU, Maire de la ville de Rabat, Ancien Ministre de l'Economie et des Finances du Maroc
- Pierre JOXE, Ancien Ministre, Ancien Membre du Conseil constitutionnel, Premier Président honoraire de la Cour des comptes française

QUELLE NOUVELLE STRATEGIE DE PILOTAGE DES REFORMES EN FINANCES PUBLIQUES ?

Séance présidée par **M. Mohammed Tawfiq MOULINE**,
Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes
Stratégiques

Quelle stratégie institutionnelle pour la réforme budgétaire de l'Etat au Maroc?

- Larbi JAIDI, Professeur Universitaire, membre de la Fondation Abderrahim Bouabid

Quelles stratégies fiscales au Maroc et en France ?

- Marie-Christine ESCLASSAN, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire Générale de FONDAFIP
- Mohammed RAHJ, Professeur Universitaire, Ancien Président de l'Université de Settat

Quelle stratégie au regard du partage du pouvoir financier entre l'Etat et les collectivités territoriales en France?

- Sébastien JEANNARD, Maître de conférences à la Faculté de Droit et des Sciences Sociales de Poitiers
- Emilie MOYSAN, Assistant d'enseignement et de recherche à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

II^{ème} Table ronde

La deuxième table ronde s'est interrogée sur la nouvelle stratégie de pilotage des réformes en finances publiques et les participants ont convenu :

- de la nécessité d'une prise en compte des facteurs d'ordre constitutionnel, économique, social, voire sociologique, pour la réussite d'une réforme budgétaire axée sur la performance publique.
- de la nécessité d'une identification des différents obstacles pour le pilotage des réformes en matière fiscale ;
- de la nécessité d'une nouvelle stratégie pour le partage du pouvoir financier entre l'Etat et les collectivités territoriales en France, basée sur la coopération et la collaboration.



III^{ème} Table ronde

La troisième table ronde a débattu de la question du pilotage de la réforme des finances publiques qui doit prendre appui sur un pilotage prenant en considération :

- la qualité et la comparabilité des comptes publics ;
- l'exigence d'une approche globale des finances publiques ;
- la nécessité d'une surveillance renforcée des décisions de l'exécutif et du Parlement.



QUELLE NOUVELLE STRATEGIE DE PILOTAGE OPERATIONNEL ?

**Séance présidée par M. Abdelali BENAMOUR
Président du Conseil de la Concurrence**

Quel pilotage opérationnel de la Réforme de l'Administration Financière ? Le cas de la Direction Générale des Finances Publiques

- Bruno BEZARD, Directeur Général des finances publiques

Quelles stratégies de soutenabilité de l'endettement public en France et au Maroc ?

- Philippe BAUDRY, Chef du Service économique Régional de l'Ambassade de France au Maroc
- Mohamed FOUZI MOURJI, Professeur Universitaire

Quelle nouvelle stratégie de la Cour des Comptes ?

- Lahcen KERS, Président de section à la première chambre de la Cour des comptes du Maroc

Rapport de synthèse

- Raoul BRIET, Président de la première chambre et de la formation interchambres finances publiques de la Cour des comptes (France)

QUELS NOUVEAUX INSTRUMENTS DE PILOTAGE DES FINANCES PUBLIQUES ?

**Séance présidée par M. M'hamed SAGOU,
Professeur Universitaire et ancien Ministre des Finances**

La consolidation des finances publiques

- Joël-Louis COLON, Directeur honoraire au Crédit Agricole, Chargé de mission à FONDAFIP
- Abdelkrim GUIRI, Directeur de la Réglementation et de la Normalisation Comptable à la Trésorerie Générale du Royaume

Les nouveaux outils budgétaires

- Vincent MOREAU, Sous-Directeur à la Direction du budget au Ministère de l'Economie et des Finances français

La maîtrise de la dette publique locale

- Christophe VAN DE WALLE, Directeur du secteur public de la Banque Postale

L'emprunt local : un instrument de dynamisation des partenariats entre l'Etat et les collectivités territoriales

- Karim MANSOURI, Directeur Général du Fonds d'Equipement Communal (FEC) et membre de la Commission Consultative de la Régionalisation (CCR)

La responsabilité managériale des gestionnaires publics

- Catherine de KERSAUSON, Présidente de la Chambre régionale des comptes de Rhône Alpes et d'Auvergne

IV^{ème} Table ronde

La quatrième table ronde a identifié les nouveaux instruments de pilotage des finances publiques à travers la mise en place :

- d'une technique de consolidation des finances publiques en France permettant d'avoir une vision d'ensemble des finances publiques.
- d'une approche graduelle de consolidation des comptes publics au Maroc ;
- d'un système de pluri-annualité des dépenses publiques et de la définition en normes d'évolution.



KIOSQUE

L'ECONOMISME



«La pertinence et l'efficacité des réformes menées par notre pays, en termes de coordination, de cohérence d'ensemble, de pilotage des politiques publiques, n'est pas toujours au rendez-vous. ...Les cause de la faible efficacité des actions réformatrices engagées se situent dans les modes d'organisation et de fonctionnement du dispositif de pilotage, qu'il faut reconsidérer, voire recréer, tant sur les plans politique et managérial qu'au niveau des stratégies opérationnelles et des instruments et outils de mise en œuvre».

Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Economie et des Finances par intérim

«Le problème le plus urgent à résoudre est celui du financement de l'économie. Aujourd'hui, le problème de liquidité se pose de façon assez délicate parce que le déficit budgétaire conjugué au déficit de la balance du compte courant, entraîne l'assèchement à la fois de la masse monétaire, des conditions du financement et du potentiel de l'économie».



M'hamed SAGOU, Ancien Ministre des Finances et professeur universitaire



«Il est nécessaire d'être en phase avec les exigences de la nouvelle conjoncture internationale, marquée par une crise chronique avec un fort impact sur les équilibres financiers des Etats. Il s'agit d'une problématique planétaire. Le modèle de l'Etat-nation n'est plus capable d'affronter d'autres acteurs non étatiques qui ont dépassé sa fonction régalienn».

Hassan ABOUYOUB, Ambassadeur du Maroc en Italie

«Il y a nécessité, voire urgence, de démarrer la réforme de la dépense publique, de la fiscalité et celle de la retraite...L'Etat doit aujourd'hui engager ses responsabilités pour réformer la CMR...Je suis professeur universitaire depuis 33 ans et j'ai peur de voir demain le non versement de ma pension de retraite».



Mohammed RAHJ, Professeur à l'ISCAE et ancien président de l'Université de Settat

Challenge



«Le projet de réforme de la loi organique des finances constitue pour moi le réceptacle le mieux adapté pour la consécration de normes de discipline budgétaire et de règles d'or pour encadrer et sauvegarder à long terme les fondamentaux d'une gestion saine des finances publiques».

Noureddine BENSOUA, Trésorier Général du Royaume

La Tribune



«Au Maroc, les ressources des collectivités locales sont d'origine diverses : transfert (30% de la TVA est transféré aux collectivités locales), fiscalité locale, subventions (fonds publics) et prêts. On est dans une phase d'émergence d'un modèle avancé de décentralisation où les collectivités territoriales réalisent près de 25% de l'investissement».

Karim MANSOURI, Directeur Général du Fonds d'Equipeement Communal

«La dette publique ne doit pas être trop élevée pour ne pas obérer la croissance économique. Pour une meilleure soutenabilité, la France a mis en place un soutien au potentiel de croissance (pacte de croissance), des mesures pour la réduction du solde public à moyen terme et une anticipation des dépenses publiques futures».



Philippe BAUDRY, Chef du service économique régional de l'Ambassade de France au Maroc



«Une stabilité des agrégats publics, une expertise technique forte à même de réaliser des prévisions fiables, un dispositif d'ajustement des prévisions et un regard extérieur indépendant sont nécessaires pour la réussite de la mise en place des budgets pluriannuels comme c'est le cas de la France».

Vincent MOREAU, Sous-Directeur à la Direction du budget au Ministère de l'Economie et des Finances français

LES ÉCO



«La dégradation des finances publiques en France est due à la crise financière internationale alors qu'au Maroc elle est le résultat de la hausse des dépenses de la Caisse de compensation».

Charles FRIES, Ambassadeur de la république française au Maroc

LE MATIN



«Pour analyser la soutenabilité de l'endettement, deux scénarios : l'un pessimiste et l'autre optimiste. Le premier prévoit une baisse continue du ratio de la dette par rapport au PIB et le deuxième envisage un solde primaire stabilisateur de la dette par rapport au PIB».

Faouzi MOURJI, Economiste et Professeur à l'Université de Hassan II de Casablanca

FINANCES hebdo



«Parmi les instruments de la réforme des finances publiques, le pilotage des réformes fiscales occupe une place centrale. Le pilotage de la réforme fiscale pose d'énormes difficultés du fait des résistances qu'elle suscite, des problèmes d'ordre juridique, complexes liés aux regroupements régionaux, à la mondialisation, aux capacités de l'administration fiscale et au manque de clarté de la loi fiscale».

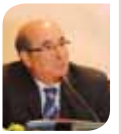
Marie-Christine ESCLASSAN, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire Générale de FONDafip



«L'un des risques majeurs serait de s'imaginer qu'il suffirait de disposer d'un modèle technique sophistiqué ayant éventuellement fait ses preuves ailleurs pour que la réussite soit assurée».

Michel BOUVIER, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDafip

«Il y a une trajectoire incertaine de la réforme des finances publiques. Il faut avoir une vision pluriannuelle du budget de l'Etat. Il est question d'améliorer la gouvernance fiscale et sociale, notamment dans certains domaines pénalisants pour les finances publiques comme la compensation ou les retraites».



Larbi JAIDI, Professeur Universitaire



«En France, le pilotage des finances publiques était entre les mains de l'Etat qui le délègue aux collectivités. De plus en plus, on assiste à un pilotage plus coopératif et de moins en moins vertical. Selon les périodes, l'Etat donne le pouvoir et le reprend».

Emilie MOYSAN, Assistant d'enseignement et de recherche à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'opinion



«La concrétisation de la nouvelle constitution suppose de réinventer les modes de production des politiques publiques en général et celles relatives aux finances publiques, soulève des questions majeures quant au partage des rôles entre le pouvoir législatif et exécutif et quant à la capacité des acteurs à mener les réformes requises».

Mohammed Taoufik MOULINE, Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques

«La Cour compte conforte sa position dans le domaine de l'évaluation de programmes et de projets publics, ce qui constitue un chantier complexe où l'organisation, les méthodes de travail et les compétences doivent être repensées pour aller au-delà du contrôle de la gestion des finances publiques pour apprécier la réalisation de leurs objectifs de développement».



Lahcen KERS, Président de section à la première chambre de la Cour des Comptes du Maroc

Equipe d'organisation



M. Noureddine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume (centre)

(1ère rangée, de gauche à droite) : Mmes Farida SATTY, Btissam ERRACHIDI, chef de service de la Communication, Nadia AMOR, Leila AZIZI, Amal MARRAKCHI, Laila SABER, Mme Laila LAAKAIRI, Chef de division de l'accompagnement des projets de réforme, M. Aziz BOUAZZAOUI, Directeur de l'appui et de la gestion des ressources, Mme Rachida BENBRAHIM, Mme Bouchra LAKFIFI, Chef de service de la gestion du patrimoine, M. Mohamed Elamine SEGHRUCHNI, Chef de division développement Informatique, Mme Meriem BENKHOUYA, Chef de la formation, MM. Mohammed EL HADI, Taha EDDARAJI, Nasri BENNACER, Fouad BENKHADRA

(2ème rangée, de gauche à droite) : MM. Hamid GHESSANI IDRISSE, Abdellah AMROUCHE, Abdelmajid TAMER, Moulay Hachem RACHIDI, Youssef GAF, Aziz SALAH, Mohamed CHERKAOUI, MM. Abdelhafid EL HASSANI, Chef de la division de l'exploitation informatique, Nordine LAZRAK, Chef de service de la coopération internationale en matière des finances publiques, Mustapha EL HARCHI, Chef de service de la messagerie de l'administration réseaux, et de la téléphonie, Mohamed Abdou BENNANI, Abdelkrim GUIRI, Directeur de la réglementation et de la normalisation comptable, Abdelkrim ABOU NOUR, Abdesslam EL OUASSI

(3ème rangée, de gauche à droite) : MM. Mohamed LACHHAB, Ahmed OUAHBI, Rachid AMGHAR, Chef de division de la normalisation comptable, Mhamed BOULAAJOUL, Driss REGRAGUI, Mahfoud BOUZAROU, Mohcine MANSOUM, Taoufik AOURAGH, Ahmed ABBAR, Chef de la division des opérations comptables, M. Khalid NEJJAR, Chef de service du support au réseau, MM. Omar BEN ABDELLAH, Abdellah LAIDI

Dans les coulisses



MM. Michel Bouvier, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Président de FONDAFIP, Charles FRIES, Ambassadeur de la République Française au Maroc et Fathallah OUALALOU, Maire de la ville de Rabat et Ancien Ministre de l'Economie et des Finances.



MM. Fathallah OUALALOU, Maire de la ville de Rabat et Ancien Ministre de l'Economie et des Finances, Pierre JOXE, Ancien Ministre, Ancien membre du conseil constitutionnel et Premier Président honoraire de la Cour des Comptes, Nouredine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume et Hassan ABOUAYOUB, Ambassadeur du Maroc en Italie.



MM. Michel Bouvier, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Président de FONDAFIP, Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Economie et des Finances par intérim, Charles FRIES, Ambassadeur de la République Française au Maroc et Nouredine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume.



MM. Abdelatif LOUDYI, Ministre Délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Administration de la Défense et Nouredine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume



MM. Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Economie et des Finances par intérim et MM. Abdeladim GUERROUJ, Délégué auprès du Chef de Gouvernement, chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'Administration.



MM. Khalid SAFIR, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances et M. Vincent MOREAU, Sous-Directeur à la Direction du budget au Ministère de l'Economie et des Finances français



Mme Meriem BENSALAH CHAOROUN, Présidente de la confédération générale des entreprises du Maroc, MM. Mohamed Samir TAZI, Directeur des Entreprises Publiques et de la Privatisation, Abdeladim GUERROUJ, Délégué auprès du Chef de Gouvernement, chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'Administration et MM. Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Economie et des Finances par intérim.



MM. Abdellatif BENNANI, ancien Directeur du Budget au Ministère de l'Economie et des Finances et Salah HAMZAOUI, ancien Trésorier Général du Royaume



MM. Mohammed Taoufik MOULINE, Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques et Nouredine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume



Mme Marie-Christine ESCCLASSAN, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Secrétaire Générale de FONDAFIP et M. Nouredine BENSOUDA, Trésorier Général du Royaume.



Son excellence M. Omar HILAIE, Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Maroc à Genève et M. Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Economie et des Finances par intérim.